

*Une initiative des Caisses Desjardins  
en collaboration avec le CLDE de la MRC du Val-Saint-François*

## **UN NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLE POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

RICHMOND, LE 30 JANVIER 2007 – Les Caisses Desjardins de l'Ardoise, Morilac et de Windsor, en collaboration avec le CLDE de la MRC du Val-Saint-François, ont annoncé aujourd'hui à la MRC du Val-Saint-François la mise sur pied d'un nouveau fonds à la disposition des nouveaux entrepreneurs de la MRC.

Il s'agit du fonds Créavenir Desjardins du Val-Saint-François, le troisième du genre au Québec. L'aide financière accordée est destinée aux jeunes âgés de 35 ans et moins désirant démarrer leur première entreprise et n'ayant pas obtenu le financement nécessaire à même le réseau financier traditionnel. Un entrepreneur ayant démarré son entreprise depuis moins de deux ans à même ses économies (c'est-à-dire, n'ayant pas obtenu de prêt à terme ou de marge de crédit affaires) peut aussi déposer une demande, tout comme un jeune désirant racheter une entreprise existante.

Le financement, pouvant atteindre 15 000 \$, est offert sous forme d'aide non-remboursable ou de prêt sans intérêt remboursable à partir de la deuxième année. Le terme peut aller jusqu'à 6 ans. Il n'y a pas de mise de fonds minimum exigée de la part de l'entrepreneur.

La place d'affaires des entreprises admissibles doit être située dans la MRC du Val-Saint-François ou sur le territoire de la Caisse de l'Ardoise, Morilac ou de Windsor.

Ce programme, une initiative des Caisses Desjardins, est un partenariat entre les Caisses du Val-Saint-François, le CLDE de la MRC du Val-Saint-François, le Service d'aide aux entreprises de la Commission scolaires des Sommets, le Centre d'excellence en formation industrielle, Emploi-Québec, le Centre financier aux entreprises Desjardins, les Carrefours jeunesse-emploi de Johnson et de Richmond et la MRC du Val-Saint-François.

Les entrepreneurs intéressés à déposer une demande sont invités à communiquer avec le CLDE de la MRC du Val-Saint-François au 819 845-7871.

– 30 –

Source : Julie Plamondon  
CLDE de la MRC du Val-Saint-François  
Tél. : 819 845-3769, poste 212  
jplamondon@cldvalsf.ca

Pour entrevue : Daniel Nadeau  
Caisse populaire Desjardins de l'Ardoise  
Tél. : 819 826-1243, poste 2114

## FICHE TECHNIQUE DU FONDS CRÉAVENIR DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Jeune entrepreneur âgé de 18 à 35 ans
- ✓ Démarrage d'une nouvelle entreprise OU  
Relève d'une entreprise existante OU  
Démarré depuis moins de 2 ans (avec moyens personnels)
- ✓ Irrecevable au financement conventionnel ou  
financement incomplet
- ✓ Entreprise située dans la MRC du Val-Saint-François,  
légalement constituée, créant de l'emploi et  
répondant à un besoin du milieu

### FORME DE L'AIDE FINANCIÈRE

- ✓ Aide non-remboursable pouvant atteindre 5000 \$  
dans le cadre de projets prometteurs
- ✓ Aide remboursable pouvant atteindre 10 000 \$ :  
taux d'intérêt de 0 %  
durée totale du prêt de 72 mois  
moratoire sur le remboursement les 12 premiers mois

### CONDITIONS GÉNÉRALES

- ✓ Pas de mise de fonds minimum exigée
- ✓ L'aide accordée constituera une mise de fonds  
du promoteur lors d'une demande d'aide financière  
auprès d'un créancier potentiel

### ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

- ✓ Être ou devenir membre d'une caisse populaire Desjardins  
participante et y ouvrir un compte Affaires
- ✓ Participer à un programme de mentorat
- ✓ Faire analyser ses besoins en formation par le Service  
d'aide aux entreprises de la Commission scolaire des  
Sommets et poursuivre les formations recommandées
- ✓ Travailler dans son entreprise comme emploi principal

### PROCESSUS

- ✓ Demande auprès d'une caisse participante
- ✓ Élaboration de la demande d'aide auprès du  
CLDE de la MRC du Val-Saint-François ou de la  
Coopérative de développement régional (CDR)  
(dans le cas d'un projet de coopérative)
- ✓ Réalisation du plan d'affaires et recherche de financement
- ✓ Dépôt de la demande auprès du comité CRÉAVENIR
- ✓ Ouverture du compte Affaires auprès d'une caisse  
participante (le cas échéant)
- ✓ Versement de l'aide financière



## **PARTENAIRES DU FONDS CRÉAVENIR DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

### **CAISSE DESJARDINS DE L'ARDOISE**

303, rue Collège Nord, Richmond  
ET  
95, rue Principale, Saint-François-Xavier-de-Brompton  
Tél. : 819 826-6555

### **CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MORILAC**

1120, avenue des Cascades, Valcourt  
Tél. : 450 532-3112

### **CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE WINDSOR**

77, rue St-Georges, Windsor  
Tél. : 819 845-2707

### **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU COMTÉ DE JOHNSON**

207, rue St-Georges, Windsor  
Tél. : 819 845-5900

### **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU COMTÉ DE RICHMOND**

102, rue Principale Nord, Richmond  
Tél. : 819 826-1999

### **CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS DE L'ESTRIE, BUREAU DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

89, 2<sup>e</sup> Avenue, Windsor  
Tél. : 819 845-2424

### **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

300, rue Parc Industriel, Windsor  
Tél. : 819 845-7871

### **CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE WINDSOR**

3, rue St-Georges, Windsor  
Tél. : 819 845-2717

### **CENTRE D'EXCELLENCE EN FORMATION INDUSTRIELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

100, rue Boisjoli, Windsor  
Tél. : 819 845-5402

### **SERVICE AUX ENTREPRISES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

36, 6<sup>e</sup> avenue, Windsor  
Tél. : 819 845-1081, poste 225